

Solutions pour les professionnels
des métiers de l'automobile et de la moto

**Concentrez-vous
sur votre métier,
Daitem s'occupe
de votre sécurité.**



DAITEM

“Avec Daitem, j’ai choisi une sécurité renforcée et évolutive pour mon établissement”

Choisir Daitem, c’est faire le choix...

- d’une marque experte de la sécurité depuis plus de 40 ans
- d’une installation par un professionnel, expert de la sécurité et formé par la marque
- de produits Origine France Garantie, certifiés NF & A2P et garantis 5 ans
- d’une étude sur mesure pour une solution personnalisée
- d’un centre de télésurveillance certifié APSAD P3 pour un appel aux forces de l’ordre immédiat lors d’une effraction constatée (télésurveillance en option)
- d’une maintenance et d’un entretien régulier

**+40
ans**

Marque
experte



Produits
certifiés*



Fabrication
française*

**5
ans**

Garantie
5 ans*



Certification n°205.08.31.
Service de télésurveillance P3 (référentiel I31)
Atral Services • Rue du Pré de l’Horme
38926 Croiles cedex
Delivrée par CNPP Cert. (www.cnpp.com)

* Liste des produits concernés disponible auprès de votre installateur

Optimisez votre sécurité par zones de protection

Daitem propose des solutions de mise en sûreté complètes et évolutives par zone à protéger.

Protection des locaux en intérieur, protection des extérieurs, caméras de vidéosurveillance...

Votre installateur conçoit l'installation qui répond à vos attentes et qui saura évoluer avec votre entreprise.



01

Protéger le parking

Pourquoi ?

Surveiller le parking pour éviter le vol ou la dégradation des véhicules du garage mais aussi l'activité de la clientèle.

Comment ?

Grâce à des caméras de vidéosurveillance et des barrières infrarouge.



02

Protéger le showroom

Pourquoi ?

Protéger le showroom d'un cambriolage mais aussi prévenir les démarques inconnues, agressions ou comportements anormaux de la clientèle.

Comment ?

Grâce à des détecteurs d'ouverture et des détecteurs de mouvement. On rajoute à ceci une caméra de vidéosurveillance couplée aux détecteurs.



03

Protéger l'atelier

Pourquoi ?

Sécuriser les accès à l'atelier et aux espaces de stockage.

Comment ?

Grâce à des détecteurs d'ouverture adaptés à chaque type de porte. L'utilisation du clavier robuste et non salissant permettra de gérer facilement le système d'alarme.





04

Protéger le stock

Pourquoi ?

Surveiller l'accès au stock et protéger les valeurs entreposées dans cette pièce.

Comment ?

Grâce à un détecteur d'ouverture de porte, un détecteur de mouvement et une caméra de vidéosurveillance.



05

Protéger les bureaux

Pourquoi ?

Protéger les documents et l'informatique.

Comment ?

Grâce à un détecteur de mouvement à prise d'images.



Bon à savoir !

Associer des détecteurs de fumée au système d'alarme permet de prévenir les incendies 24h/24 et 7j/7. Les détecteurs disposent de leur propre sonnerie de 85 dB et permettent le déclenchement de l'ensemble du système de sécurité avec une modulation spécifique incendie.



Hager SAS / marque Daitem

SAS au capital de EUR 39365700

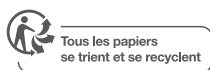
Siège social à Obernai (67210)

132, boulevard d'Europe

RSC Saverne TI 712 063 759

Tel. 04 76 45 32 32

daitem.fr



Une marque de Hager Group